

Vers une meilleure prise en compte de l'énergie et du climat dans l'acte d'aménager

Descriptif : L'ADUHME et le CAUE du Puy-de-Dôme ont décidé d'associer leurs compétences en réalisant un guide intitulé *Urbanisme et Energie*. Ce guide se veut un *vade-mecum* pour les collectivités afin de favoriser une meilleure prise en compte des enjeux énergie et climat dans leurs documents de planification, notamment dans les Plans Locaux d'Urbanisme.

Ce guide, qui a été distribué à toutes les collectivités du département (commune et intercommunalité), permet de donner méthodes et outils, il est aussi utile pour les maîtrises d'ouvrage que pour les maîtrises d'œuvre qui peuvent y trouver des formulations d'article du règlement validées par le contrôle de légalité.

Des modules de formation devraient être dispensés dans les territoires auprès des élus et des maîtrises d'œuvre, pour en favoriser la réappropriation.

Enfin, ce support est complété localement par une intervention de l'Aduhme sur les phases « états des lieux » de l'élaboration d'un PLU, avec notamment la présentation de la « carte d'identité énergétique et climatique du territoire » : on y retrouve consommation d'énergie (par secteur et type d'énergie), productions énergétiques ainsi que des indicateurs de dépendance énergétique, ou bien encore des niveaux de consommation *per capita*. Ces éléments présentés dans une note d'enjeux permettent de fixer l'impérative nécessité de mieux aborder ces questions.

Rappel du contexte : en tout lieu, les enjeux énergétiques sont devenus un des défis majeurs de l'aménagement durable du territoire. Il est de bon sens que les documents d'urbanisme réglementaire intègrent et traitent les enjeux énergétiques et climatiques.

Les consommations énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre des territoires sont impactées par les formes d'urbanisation. L'organisation de l'espace est, en grande partie le résultat de deux politiques intrinsèquement liées : d'une part le mode d'utilisation des sols et d'autre part le développement des infrastructures de déplacement. Le département du Puy-de-Dôme est représentatif de ce lien direct entre aménagement du territoire et consommation d'énergie, ainsi qu'en témoigne le poids énergétique (71 % des consommations totales) et climatique (85 % des émissions totales) des secteurs du transport et du résidentiel dans le bilan territorial.

Or, les thèmes de l'énergie et du climat sont souvent peu abordés dans les documents d'urbanisme, par défaut de connaissance des enjeux mais aussi en raison des méthodes de travail appliquées. En effet, si l'urbaniste est le référent sur les questions d'organisation de l'espace, l'ingénieur est le premier sollicité pour résoudre les questions énergétiques. Force est de constater que ces compétences sont rarement associées pour l'élaboration d'un document d'urbanisme.

Résultats obtenus

- 1500 exemplaires imprimés ;
- Organisation de conférences pour la présentation du guide *Urbanisme et Energie* ;
- Organisation d'un cycle de formations *Urbanisme et Energie* (début en novembre 2013).

Partenaire du projet : CAUE du Puy-de-Dôme

Contact : Pascal SERGÉ, chargé de mission énergie

Aduhme – agence locale des énergies et du climat

129 avenue de la République 63100 CLERMONT-FERRAND Tel : 04 73 42 30 90 ou www.aduhme.org